

**ANNEXE AU REGLEMENT GENERAL FINANCIER  
MONTANTS DES AMENDES ET DROITS  
Edition Octobre 2014  
Mises à jour applicables pour la saison 2014/2015**

**SOMMAIRE**

TARIFS LICENCES ET CLUBS

TARIFS LICENCES ET CLUBS OUTRE-MER

SECTEUR SPORTIF – REDEVANCES – ENGAGEMENTS

INDEMNITES D'ARBITRAGE

SECTEUR ARBITRAGE – MODALITES DE REMBOURSEMENT

SECTEUR SPORTIF – AMENDES ET DROITS

SECTEUR SPORTIF – FORFAIT ET PENALITE

AUTRES AMENDES ET DROITS

FACTURATION DE DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

SECTEUR BEACH – AMENDES

## ANNEXE AU REGLEMENT GENERAL FINANCIER MONTANTS DES AMENDES ET DROITS

Edition Octobre 2014

Mises à jour applicables pour la saison 2014/2015

### TARIFS LICENCES ET CLUBS

COMPETITION VOLLEY-BAL	MONTANT
Seniors	39 €
M20 M17	37 €
M15 M13	21 €
M11 M9	21 €
M7 Baby Volley	10 €
<b>COMPETITION BEACH VOLLEY</b>	
Senior	39 €
M20 M17	37 €
M15 M13	21 €
M11 M9	21 €
M7 Baby Volley	10 €
Passage VOLLEY-BALL vers BEACH VOLLEY et BEACH VOLLEY vers VOLLEY-BALL <b>dans un même club</b>	0 €
Passage VOLLEY-BALL vers BEACH VOLLEY et BEACH VOLLEY vers VOLLEY-BALL au sein d'un regroupement de GSA (UGS, Bassin Zénith, etc ...) ou dans un club exclusivement Beach volley	5 €
Passage VOLLEY-BALL vers BEACH VOLLEY et BEACH VOLLEY vers VOLLEY-BALL <b>dans club différent</b>	100% des tarifs licences ci-dessus selon la catégorie concernée
<b>AUTRES LICENCES</b>	
Licence Pro, mutation comprise (sous réserve convention LNV)	270 €
Compet'Lib (Détente, Découverte)	23 €
Dirigeant – Encadrement	27 €
Événementielle – Initiation	0 €
Pass bénévole	0 €
<b>CLUBS</b>	
Réaffiliation GSA Fédéraux	250 €
Réaffiliation GSA Régionaux	170 €
Réaffiliation autres clubs	70 €
1 <sup>ère</sup> Réaffiliation année suivant création	-50%
<b>MUTATIONS ET SURCLASSEMENTS</b>	
Mutation Nationale (sauf Baby à Cadets = 0)	110 €
Mutation Régionale	60 €
Double surclassement	20 €
Triple surclassement	60 €

OPTION OPEN : dans le cadre des bassins de pratique, l'option OPEN est facturée 10€ par licence.

OPTION PES : Dans le cadre du PES, l'option PES est facturée 50€ par licence

#### **CLUBS JEUNES**

Les licences du « Club Jeunes » sont offertes par la FFVB, ainsi que pour son responsable lors de leur création.

Les renouvellements de licences sont à la charge des structures fédérales partenaires.

Les affiliations et réaffiliations du Club Jeunes sont offertes.

#### **AIDE A LA CREATION DE CLUBS**

Pour une première affiliation, la part fédérale est égale à 0 et le nombre de licences offertes est de 15.

L'année suivante (fidélisation), le tarif de la réaffiliation est diminué de 50% et le tarif des 15 licences renouvelées est diminué de 50%.

#### **(\*) PASSAGE EVENEMENTIEL INITIATION EN COMPETITION**

La détention de ce "Pass événementiel" permet aux jeunes, appartenant aux catégories M13 et en-dessous au moment de la demande et si celle-ci est effectuée dans les 12 mois qui suivent la délivrance du "Pass événementiel", de bénéficier gratuitement de leur première licence FFVB Compétition, dans le GSA de leur choix.

## ANNEXE AU REGLEMENT GENERAL FINANCIER MONTANTS DES AMENDES ET DROITS

Edition Octobre 2014

Mises à jour applicables pour la saison 2014/2015

### TARIFS LICENCES ET CLUBS OUTRE-MER

COMPETITION VOLLEY-BALL	MONTANT OUTRE-MER
Senior	13€
M20 M17	13€
M15 M13	7€
M11 M9	7€
M7 Baby Volley	7€
COMPETITION BEACH VOLLEY	
Senior	10€
M20 M17	10€
M15 M13	7€
M11 M9	7€
M7 Baby Volley	7€
Passage VOLLEY-BALL vers BEACH VOLLEY et BEACH VOLLEY vers VOLLEY-BALL dans un même club	0 €
Passage VOLLEY-BALL vers BEACH VOLLEY et BEACH VOLLEY vers VOLLEY-BALL dans club différent	50% des tarifs licences ci-dessus selon la catégorie concernée
AUTRES LICENCES	
Compét' Lib (Détente, Découverte)	8€
Dirigeant – Encadrement	8€
Événementielle – Initiation	GRATUIT (*)
Pass bénévole	0 €
CLUBS	
Réaffiliation GSA Régionaux	13€
1 <sup>ère</sup> Réaffiliation année suivant création	-50%
MUTATIONS ET SURCLASSEMENTS	
Mutation Régionale	20€
Double surclassement	8,5€
Triple surclassement	17€

OPTION OPEN : dans le cadre des bassins de pratique, l'option OPEN est facturée 10€ par licence.

#### DOM (Guadeloupe – Martinique – Guyane – La Réunion – Mayotte)

Assurance FFVB : Guadeloupe/Martinique/Guyane/Mayotte

Sans assurance FFVB : La Réunion

#### TOM (Nouvelle Calédonie – Wallis et Futuna – St Pierre et Miquelon – Les Iles du Nord)

Assurance FFVB : Wallis et Futuna / Iles du Nord

Sans assurance FFVB : Nouvelle Calédonie / St Pierre et Miquelon

#### CLUBS JEUNES

L'Affiliation et la réaffiliation du « Club Jeunes » sont offertes. Les licences du « Club Jeunes » sont offertes par la FFVB, ainsi que pour son responsable lors de leur création.

Les renouvellements de licences sont à la charge des structures fédérales partenaires.

#### AIDE A LA CREATION DE CLUBS

Pour une première affiliation, la part fédérale est égale à 0 et le nombre de licences offertes est de 15.

L'année suivante (fidélisation), le tarif de la réaffiliation est diminué de 50% et le tarif des 15 licences renouvelées est diminué de 50%.

#### (\*) PASSAGE EVENEMENTIEL INITIATION EN COMPETITION

La détention de ce "Pass événementiel" permet aux jeunes, appartenant aux catégories M13 et en-dessous au moment de la demande et si celle-ci est effectuée dans les 12 mois qui suivent la délivrance du "Pass événementiel", de bénéficier gratuitement de leur première licence FFVB Compétition, dans le GSA de leur choix.

## ANNEXE AU REGLEMENT GENERAL FINANCIER MONTANTS DES AMENDES ET DROITS

Edition Octobre 2014

Mises à jour applicables pour la saison 2014/2015

### SECTEUR SPORTIF – REDEVANCES – ENGAGEMENTS

INTITULES	MONTANTS
CHAMPIONNAT NATIONAL ELITE	6 100 €
CHAMPIONNAT NATIONAL – N2M/N2F	4 200 €
CHAMPIONNAT NATIONAL – N3M/N3F	3 200 €
COUPES DE FRANCE	60 €
<b>TOURNOIS BEACH</b> SERIE 1 SERIE 2 SERIE 3	0 €
<b>TOURNOIS BEACH EXHIBITION</b> (droits par tableau) National International	3 600 € 3 500 €
<b>TOURNOIS BEACH INTERNATIONAL</b> (droits par tableau) Satellite Masters	0 € 0 €
World Tour : selon conditions convention FFVB	

## ANNEXE AU REGLEMENT GENERAL FINANCIER MONTANTS DES AMENDES ET DROITS

Edition Octobre 2014

Mises à jour applicables pour la saison 2014/2015

### INDEMNITES D'ARBITRAGE

DIVISIONS	1ER ARBITRE	2EME ARBITRE	MARQUEUR
ELITE M&F	33,00 €	33,00 €	10 €
NAT 2 M&F	29,00 €	29,00 €	10 €
NAT 3 M&F	26,00 €	26,00 €	10 €
Indemnité complémentaire d'arbitrage de match en semaine <b>Arbitre de réserve (match international) – Championnat de France</b>	150 € pour l'arbitre extérieur à la Ligue (réglée par la FFVB)		
Indemnité complémentaire d'arbitrage match le dimanche après 17h00	90 € (réglée par la FFVB)		
Frais hôteliers pris en charge si distance supérieure à 200 Km (sur présentation de justificatif)	plafonnés à 70 € sur Paris plafonnés à 60 € en Province		
Rencontres couplées Match vendredi/samedi et/ou samedi/dimanche	Un repas plafonné à 20 € sur présentation de justificatif est pris en charge sur le repas de midi du 2 <sup>ème</sup> match. Conditions de distance inchangées		
<b>COUPE DE FRANCE JEUNES Tournoi à 3 équipes</b>	<b>Besoin : 2 arbitres</b>		<b>Marqueur</b>
<b>M20, M17, M15</b>	<b>21 € par équipe et par arbitre</b>		<b>10 €</b>
<b>M13 (un seul arbitre par tournoi)</b>	<b>21 € par équipe</b>		<b>10 €</b>
<b>COUPE DE FRANCE JEUNES Tournoi à 4 équipes</b>	<b>Besoin : 2 arbitres</b>		
<b>M20, M17, M15</b>	<b>4 arbitres : 63 € par équipe 3 arbitres : 48 € par équipe 2 arbitres : 32 € par équipe</b>		<b>15 €</b>
<b>M13 (deux arbitres par tournoi)</b>	<b>32 € par équipe et par arbitre</b>		<b>15 €</b>
Coupes de France jeunes	Forfait repas plafonné à 10 € sur présentation de justificatif (réglé par la FFVB)		
Coupe de France seniors LNV/FFVB	Voir cahier des charges en vigueur		
Matchs internationaux Arbitre de réserve (à l'exception des Coupes d'Europe)	100 € par jour de présence + déplacement organisé par la CCA		
Matchs internationaux Tournoi de France	75 € par jour de présence + frais de déplacement Indemnité complémentaire match en semaine : 150 € pour l'arbitre extérieur à la Ligue		
Matchs amicaux internationaux	50 € + frais de déplacement		
Coupe d'Europe (à la charge de l'organisateur) Champion's League, Challenge Cup et CEV CUP Arbitre de réserve (désigné par la CCA) : Voir le cahier des charges de la CEV	Les arbitres (extérieurs à la Ligue) devront contacter Les clubs pour les modalités de déplacement et de séjour. Si déplacement en voiture : indemnité CEV + Km (si autorisation préalable de la CCA)		
Juges de lignes (rencontres internationales <b>ou phases finales</b> )	50 € + frais de déplacement		
Marqueurs (rencontres internationales <b>ou phases finales</b> )	35 € + frais de déplacement		
Formation CCA encadrement de stage	50 €/jour + frais de déplacement		
Formation CCA Observations/supervisions d'arbitres	70 €/jour + frais de déplacement		
Beach volley tournois internationaux (hors désignations FIVB ou CEV)	<b>75 € par jour de présence + déplacements organisés par la CCA</b>		
Beach volley tournois nationaux Arbitres, Juges Arbitres, Superviseur	80 € par jour de présence		

### SECTEUR ARBITRAGE – MODALITES DE REMBOURSEMENT

<b>REMBOURSEMENT VOLLEY-BALL</b> Indemnité kilométrique Aller/Retour	0,30€/km
<b>REMBOURSEMENT BEACH VOLLEY</b>	Si co-voiturage : indemnité kilométrique aller/retour 0.40 €/Km Accord CCA nécessaire  Si déplacement individuel : 0.30 €/Km si déplacement <300 Km Si >300 Km : prise en charge par la CCA (train/avion)

## ANNEXE AU REGLEMENT GENERAL FINANCIER MONTANTS DES AMENDES ET DROITS

Edition Octobre 2014

Mises à jour applicables pour la saison 2014/2015

### SECTEUR SPORTIF – AMENDES ET DROITS

INTITULES	CATEGORIE		MONTANT
<b>CALENDRIER</b> Demande de modification de calendrier	SENIORS	Modification de salle	20 €
		Modification même week-end	80 €
		Changement de week-end	200 €
	JEUNES		30 €
Retard de mise en place du matériel ½ heure avant la rencontre	SENIORS JEUNES (COUPE ET CHALLENGE)		80 € 40 €
Non-présentation de ballons réglementaires	SENIORS JEUNES (COUPE ET CHALLENGE)		70 € 35 €
Non présentation de plaquettes	ELITE N2 N3		20 €
Absence de 3 ballons et de 3 ramasseurs de balles	ELITE M&F		40 €
Licences non présentées (toutes compétitions) Date de saisie Internet + 15 jours	JUSQU'AU 15 OCTOBRE (Tolérance possible)		8 €
	AU-DELA DU 15 OCTOBRE (plus de tolérance)		8 €
Feuille de composition d'équipe non présentée Date de saisie Internet + 15 jours	TOUTES COMPETITIONS		10 €
Résultat non communiqué sur Internet Samedi avant 00h00 (minuit) pour les compétitions se déroulant le Samedi Dimanche avant 22h00 pour les compétitions se déroulant le Dimanche	TOUTES COMPETITIONS		30 €
Feuille de match en retard Postée après le lundi qui suit la rencontre Postée après le lundi de la 2ème semaine	TOUTES COMPETITIONS		30 €
	TOUTES COMPETITIONS		50 €

### SECTEUR SPORTIF – FORFAIT ET PENALITE

COMPETITIONS	PENALITE FORFAIT Avec déplacement	PENALITE FORFAIT Sans déplacement	PENALITE FORFAIT Lors des deux dernières journées	PENALITE FORFAIT Lors des finales nationales	FORFAIT GENERAL
ELITE	400 €	800 €	1 600 €	/	4 000 €
NATIONALE 2	300 €	600 €	1 200 €	2 000 €	3 000 €
NATIONALE 3	200 €	400 €	800 €	1 500 €	2 500 €

COMPETITIONS	PENALITE FORFAIT Avec déplacement	PENALITE FORFAIT Sans déplacement	PENALITE FORFAIT Sans déplacement Sans annulation du tournoi	FORFAIT
Coupe de France Jeunes (cf règlement spécifique Coupe de France Jeunes)	100 €	150 €	150 € à la FFVB + 1 €/Km aller aux équipes qui se sont déplacées, par le club ayant fait forfait	400 €

## ANNEXE AU REGLEMENT GENERAL FINANCIER MONTANTS DES AMENDES ET DROITS

Edition Octobre 2014

Mises à jour applicables pour la saison 2014/2015

### AUTRES AMENDES ET DROITS

<b>CCSR</b>	
Litige signature club vis-à-vis de son licencié	De 150 € à 500 €
Frais de dossier administratif de joueur étranger	600 €
Droit d'annulation de licence	50 €
<b>CCA</b>	
Absence d'arbitre non justifiée	50 €
Défaillance de l'arbitre mis à la disposition de la CCA (Art. 1 des RGA)	1500 €
Défaillance partielle de l'arbitre mis à la disposition de la CCA (Art. 1 des RGA)	400 €
Demande de récusation	200 €
Absence de marqueur	20 €
Feuille de match mal tenue	25 €
<b>CCEE</b>	
Entraîneur sans licence et/ou avec mauvais type de licence et/ou pas de nom d'entraîneur sur feuille de match et/ou autorisation d'entraîner refusée	200 €
Entraîneur sans licence et/ou avec mauvais type de licence ou/et pas de nom d'entraîneur sur feuille de match ou/et autorisation d'entraîner refusée :	200 €
Entraîneur N3 non qualifié par match (Entraîneur avec mauvais type de licence - Pas de nom d'entraîneur sur feuille de match - Autorisation d'entraîner refusée)	40 €
Entraîneur N2 non qualifié par match (Entraîneur avec mauvais type de licence - Pas de nom d'entraîneur sur feuille de match - Autorisation d'entraîner refusée)	80 €
Entraîneur ELITE non qualifié par match (Entraîneur avec mauvais type de licence - Pas de nom d'entraîneur sur feuille de match - Autorisation d'entraîner refusée)	160 €
Entraîneur LNV non qualifié par match (Entraîneur avec mauvais type de licence - Pas de nom d'entraîneur sur feuille de match - Autorisation d'entraîner refusée)	400 €
Entraîneur Adjoint LNV non qualifié par match (Entraîneur avec mauvais type de licence - Autorisation d'entraîner refusée)	200 €
Pas de demande d'autorisation d'entraîner division nationale	150 €
Pas de demande d'autorisation d'entraîner et/ou hors délais clubs LNV	400 €
<b>CCS</b>	
Non-conformité de présence de joueurs issus de la formation locale en référence au RGEN	500 €/joueur(se)/match
Droit de réclamation Commission Centrale	250 €
Frais de dossier d'un appel en Commission Fédérale d'Appel	400 €
<b>REGLEMENTATION DEVOIRS D'ACCUEIL ET DE FORMATION (DAF)</b>	
Absence d'équipe réserve ou forfait général de cette équipe	Ligue A, B, F : 4000 € ELITE : 4000 € N2 : 3000 € N3 : 2500 €
Absence de participation en Coupe de France Jeunes ou forfait au cours des trois premières journées	400 €
Nombre de licenciés au 31 janvier de la saison en cours	100 €/licences manquantes
Nombre d'unité de formation et équipe en 6x6	400 €/ ½ UF manquantes
Aucune équipe 6x6 engagée dans les championnats de la saison en cours	400 €/équipe manquante
<b>DNACG</b>	
Litige concernant le RG DNACG (CACCF)	De 400 € à 4000 €

### FACTURATION DE DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

	MONTANT	REMARQUES
Impression licence par FFVB	-	-
Fiche de rotation	0.48 €	Tarifs hors frais postaux
Feuille de match	0.95 €	Tarifs hors frais postaux
Carte d'entraîneur/animateur	0.77 €	Tarifs hors frais postaux
Agent de joueurs – frais d'inscription à l'examen	324 €	
Agent de joueurs – Licence d'agent	541 €	

## ANNEXE AU REGLEMENT GENERAL FINANCIER MONTANTS DES AMENDES ET DROITS

Edition Octobre 2014

Mises à jour applicables pour la saison 2014/2015

SECTEUR BEACH – AMENDES

Retrait d'un tournoi (indemnité)	MONTANT
Au minimum 10 jours avant le tournoi sans remplacement ni excuse valable	20 €
National : moins de 10 jours sans excuse valable**	65 €
Régional : moins de 10 jours sans excuse valable**	20 €
Départemental : moins de 10 jours sans excuse valable**	20 €
Jeunes : moins de 10 jours sans excuse valable**	20 €
Changement de joueur : moins de 10 jours sans excuse valable**	20 €
** Les frais d'inscription restent dus à l'organisateur	
<b>Absence non excusée à un tournoi</b>	
Finale de championnat de France et tournoi de série 1	260 €
Régional série 2	65 €
Départemental	50 €
Jeunes	20 €
Tenue non conforme	50 €
<b>Championnat de France</b>	
Absence d'une équipe pour le tableau principal	250 €
Absence à la réunion technique pour le tableau principal (par équipe)	130 €
Absence à la réunion technique des qualifications (par équipe)	100 €
Absence à la cérémonie des résultats sans excuse valable d'une des trois équipes les mieux classées	325 €
Organisateur : Annonce tardive des résultats (heure limite : 12h00 le lendemain de la fin du tournoi)	65 €
<b>Organisateur de tournoi</b>	
Amendes pour non respect du cahier des charges	2500 €
Défaut ou non respect candidature/organisation générale	300 €
Défaut ou non respect gestion sportive	500 €
Défaut ou non respect accueil	500 €
Défaut ou non respect marketing et communication	300 €

SANCTIONS TERRAINS			
ABUS SUR EQUIPEMENT	SANS CONSEQUENCE	MATCH RETARDE	
		TERRAIN CENTRAL	TERRAIN ANNEXE
Abus sur ballons, bancs et tenue des joueurs	50 €	100 €	150 €
Abus sur filet, lignes, podium, panneaux et autres abus similaires en nature	50 €	150€	200 €
<b>ABUS SUR PERSONNE</b>			
Abus verbal sur Officiels et Arbitres menant à		Pénalité 200 € 100 €	Expulsion 300 € 200 €
Abus non verbal menant à	Pénalité Terrain Annexe 100 € Terrain Principal 200 €	Expulsion Terrain Annexe 200 € Terrain Principal 300 €	Disqualification Terrain Annexe 300 € Terrain Principal 500 €